



DEMOCRATIE ET CROISSANCE ECONOMIQUE AU BENIN

BADIROU DAOUD¹, ABDOULAYE DRAMANE²

¹Université d'Abomey-Calavi

²Université de Parakou

RESUME

Dans les années 90, la majorité des pays africains ont opté pour la démocratie. Le Bénin n'est pas resté en marge de ce courant d'air, c'est ainsi qu'après la conférence nationale des forces vives de la nation (février 1990) que le Bénin a opté pour la démocratie. Il est même qualifié de pionnier de la démocratie en Afrique subsaharienne. On peut naturellement se poser la question de savoir, l'impact de cette démocratie sur la croissance économique au Bénin. Pour répondre à cette question nous allons procéder à des analyses graphiques et les tests de corrélation pour infirmer ou confirmer le lien entre démocratie et croissance économique. Il ressort de ces deux niveaux d'analyse que démocratie et croissance n'entretiennent aucune relation statistiquement décelable dans le cas du Bénin. Toutes les deux méthodes ont abouti à la même conclusion.

Mots-clés : *démocratie –croissance économique- Bénin.*

ABSTRACT

In the 90's, the great majority of the African countries, including Benin, have chosen democracy. Benin has chosen democracy after the national conference of the lively forces of the nation (february 1990). It is even qualified as pioneer of democracy in subsaharian Africa. One can naturally ask the question to know the impact of democracy on the economic growth in Benin. To answer this question, we will analyse some graphics and do some correlations tests to infirm or confirm the link between democracy and economic growth. The conclusion is that democracy and growth have no relation statistically perceivable in the case of Benin. All the two methods have led to the same conclusion.

Key words: *democracy- economic growth- Benin*

1. Introduction

Les facteurs institutionnels et politiques sont aujourd'hui vus par un grand nombre d'auteurs comme les principales variables explicatives du retard des économies sous-développées (Barro et Lee, 1993; Alesina et al, 1996 ; Easterly et Levine, 1997) etc. Parmi les facteurs institutionnels et politiques pouvant agir sur la croissance, la démocratie a été l'un des facteurs qui a le plus souvent attiré l'attention des économistes. Plusieurs études

ont d'ailleurs été consacrées à l'étude du lien entre démocratie et croissance (Barro, 1996 ; Tavares et Wacziarg, 2001 ; Papaioannou et Siourounis, 2004...). Sujet d'étude privilégié au départ, des disciplines telles que les sciences politiques, la philosophie et la sociologie, la démocratie a très vite intéressé les économistes surtout à partir des travaux de l'économiste et sociologue américain Seymour Martin Lipset (1960).

En effet Lipset (1960), montre que la croissance du revenu et l'élévation du niveau du capital humain permettent une amélioration institutionnelle. Selon Lipset, une population éduquée est à même de résoudre ses problèmes à travers la négociation qu'à travers la violence. Selon cet auteur, l'éducation est un préalable avant d'engager tout processus démocratique. Il existerait donc selon cet auteur une relation positive entre le niveau de revenu et le niveau de la démocratie. Après les premières analyses de Lipset, d'autres auteurs vont s'intéresser au lien entre démocratie et libertés économiques. Ainsi, l'analyse économique de la démocratie qui met l'accent sur la relation entre les libertés économiques et les libertés politiques fera l'objet d'une abondante littérature théorique et empirique.

Sur le plan théorique tout d'abord, il est de plus en plus admis que les libertés économiques et les libertés civiles et politiques sont complémentaires puisqu'elles se renforcent mutuellement. En effet, l'élargissement des droits politiques (démocratiques) favorise le renforcement des droits économiques qui, à leur tour, accélèrent la croissance (FRIEDMAN, 1962). Ainsi, en faisant participer les perdants et les pauvres à la vie politique, la démocratie devient un facteur de stabilité favorable à la croissance.

Généralement on a tendance à penser que la démocratie rime avec le bien-être social. Pour preuve dans les pays occidentaux, où la démocratie est ancrée dans leurs mœurs, nous constatons que le bien-être social est une réalité. Malheureusement ce n'est pas toujours le cas, car il existe les pays démocratiques qui ne connaissent pas une croissance économique franche, ou un bien-être social perceptible au niveau de la population (la république du Sénégal). De la même manière il y a des pays à forte taux de croissance économique où la démocratie n'est instaurée (la Chine ou le Rwanda). Après la conférence des forces vives de la nation (février 1990), le Bénin a opté pour la démocratie, est-ce que cette option a permis au Bénin d'améliorer ses indicateurs de croissances ?

Malgré les multiples alternances au sommet de l'état, le panier de la ménagère n'a pas sensiblement évolué. Le Bénin occupe encore les derniers rangs dans les évaluations internationales sur les climats des affaires

(Doing Business, indicateurs sociaux). Le Bénin après plus de 25 ans de démocratie, est toujours qualifié de pays en voie de développement surendetté. Dès lors peut-on alors continuer d'avancer que démocratie rime avec croissance ? Quels sont les facteurs politiques, sociaux ou économiques qui ne favorisent pas le (démocratie et croissance économique) ? Quels sont les mécanismes indispensables pour déclencher une croissance forte sur les bases d'un régime démocratique ?

En effet, c'est au début des années 90 que de nombreux Etats africains à la faveur du « vent de l'Est », s'engagent dans un processus de démocratisation politique, au moment même où leur développement semble bloqué par une crise économique et financière particulièrement aigue. Près de vingt ans après l'avènement de la démocratie en Afrique subsaharienne, le bilan démocratique est mitigé : dans certains cas, comme au Malawi et au Sénégal, le processus électoral s'est relativement bien passé. Dans d'autres, en revanche, le réveil des anciennes rivalités, ethniques ou autres, a donné lieu à des violences plus ou moins graves comme au Togo; il a même parfois tourné au drame (cas du Rwanda et de la Côte d'ivoire).

Au Bénin, avec l'avènement du renouveau démocratique et l'adoption d'une nouvelle constitution en décembre 1990, un ensemble de pouvoirs et de contre-pouvoirs capables d'assurer au pays une bonne gouvernance ont été prévus. Les espoirs placés à l'adoption de ce nouveau mode de gouvernance n'ont pas été réalisés. Ainsi sur le plan social et économique, le Bénin fait toujours face à d'énormes difficultés notamment la faiblesse du taux de croissance et l'augmentation grandissante des demandes sociales. En effet, de 1990 à 2008, le taux de croissance économique a toujours varié entre 3 et 5% par an pendant que le taux de croissance démographique est de l'ordre de 3%. Ce qui compromet toute politique de développement. Aujourd'hui, l'on constate que vingt ans après l'avènement de la démocratie au Bénin, la problématique de la croissance et par ricochet celui du développement se pose toujours avec acuité.

Cette étude a pour objectif est d'analyser les liens entre démocratie et croissance économique au Bénin. Cette étude s'articule

autour de trois grands points : le premier point est consacré aux différents concepts de la démocratie et de la croissance ; le deuxième point évoque d'une part l'état actuel de la démocratie et d'autre part l'évaluation de la stabilité politique actuelle au Bénin, et enfin le troisième point permet d'analyser le lien entre démocratie et croissance.

2. Revue de littérature sur le lien entre démocratie et croissance

Plusieurs analyses sur la relation entre les libertés démocratiques et la croissance économique ont été menées. On peut identifier deux grandes approches théoriques caractérisant ces analyses. La première approche montre les effets négatifs de la démocratie sur la croissance. La seconde approche considère la démocratie comme un vecteur de croissance.

2.1. Mouvement syndical et performances économiques au Bénin

La constitution du Bénin reconnaît la liberté syndicale et accorde le droit de grève aux travailleurs. La législation du travail est très largement inspirée du droit français et accorde de larges droits sociaux aux travailleurs qui peuvent être assez contraignants pour les employeurs. Les syndicats sont perçus au Bénin comme un épouvantail, car utilisant de façon systématique le droit à la grève que leur confère la constitution pour aboutissement de leur revendication. Il existe des centaines de syndicats au Bénin et il s'en crée encore tous les jours. C'est donc à travers les centrales syndicales qu'une analyse peut facilement se faire sur les réalités syndicales au Bénin. À cet égard, on note que l'Union nationale des syndicats des travailleurs du Bénin (UNSTB) a survécu au régime marxiste dont elle était l'unique organisation syndicale autorisée.

Depuis le début du renouveau démocratique des années 90, six autres centrales syndicales sont venues s'ajouter à l'UNSTB. Il s'agit de la Confédération des syndicats autonomes du Bénin (CSA-Bénin), Confédération des organisations syndicales indépendantes du Bénin (COSI-Bénin), Confédération générale des travailleurs du Bénin (CGTB), Confédération des syndicats des travailleurs du

Bénin (CSTB) ; Centrale des syndicats unis du Bénin (CSUB) et la Confédération des syndicats du privé et de l'informel du Bénin (CSPIB). Pour les aider à fonctionner, et, ce, depuis 1997, l'État accorde aux organisations syndicales, une aide annuelle de 300 millions de Francs CFA. Ces centrales syndicales sont implantées surtout dans la fonction publique et dans les entreprises publiques, mais commencent à occuper aussi le terrain du secteur privé formel, voire, du secteur privé informel. Le rôle des syndicats est évidemment de défendre les intérêts professionnels et moraux de leurs affiliés que sont les travailleurs. Pour atteindre ces objectifs, ils représentent les travailleurs au sein des commissions techniques ou paritaires. Ils sont membres des Institutions étatiques telles que la Caisse nationale de sécurité sociale, le conseil national du travail, le Conseil économique et social.

Les syndicats œuvrent pour la formation professionnelle et éducative de leurs adhérents à travers les séminaires, journées de réflexion, des stages aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur du pays. Dans l'accomplissement de leur mission, les syndicats participent à l'élaboration et à l'application des textes de lois et conventions qui organisent le travail dans son ensemble. Ils se prononcent sur l'ensemble des textes législatifs et réglementaires. Ils essaient de veiller sur toutes les questions qui surgissent dans chaque entreprise et sur la formulation et l'élaboration des revendications à soumettre à l'employeur avec la participation des travailleurs. Ils font des propositions sur la façon de mener la discussion avec le patronat, le choix des arguments à développer et l'attitude à adopter suivant les réponses du patronat. Les relations entre syndicats et gouvernement sont caractérisés par la méfiance et un malentendu permanent. L'illustration de cette situation constitue les grèves répétées et perlées dans le secteur public. On recense parfois jusqu'à 60 jours de grèves ou de conflit dans certaines administrations. (CAE 2011). Les gouvernements successifs semblent contribuer à montrer aux syndicats que rien ne s'obtient sans lutte syndicale au Bénin, ce qui a contribué à rendre les syndicats très puissants.

En effet, les gouvernements successifs font preuve d'inconstance dynamique en refusant

dans un premier temps puis en acceptant de satisfaire certaines revendications à la suite de grève, ce qui a contribué à renforcer la pensée selon laquelle l'intérêt des travailleurs ne peut être sauvegardé qu'à travers la grève. Le recours systématique à la grève comme ultime moyen de pression syndicale semble montrer une faiblesse dans les capacités de négociation des syndicats ou un comportement opportuniste des syndicalistes. En effet, le syndicat en recourant à la grève recherche la réalisation de l'intérêt des syndiqués au détriment de l'intérêt collectif (blocage des réformes d'amélioration de productivité tendant à lier les rémunérations à la performance des unités de production ou de service). Le comportement opportuniste des grévistes s'observe beaucoup plus dans les secteurs où coexiste une concurrence entre le service public et le privé. En effet, les grèves dans le secteur de la santé en général et dans les hôpitaux en particulier créent un effet d'éviction par un détournement des patients du secteur public vers les cliniques privées. Ce phénomène s'observe aussi dans le secteur de l'enseignement où la plupart des enseignants sont associés, propriétaires ou gérants d'établissement privés.

Les syndicats au Bénin par exemple ne s'intéressent aux politiques qui dans le moyen ou long terme vont contribuer à l'augmentation du niveau de l'emploi, mais par contre cherchent seulement à consolider les avantages et acquis des insiders c'est-à-dire des syndiqués. Ce faisant le syndicat au Bénin ne vise pas la performance et la productivité des entreprises mais recherche la satisfaction de l'intérêt des membres de leur groupe de pression. L'analyse des comportements de grève montre que les grèves sont néfastes pour l'économie nationale. Prenons l'exemple des récentes grèves des douaniers ; selon les statistiques, une journée de grève des douaniers fait perdre des milliards de francs pour les caisses de l'Etat. C'est donc pour mettre fin à cette hémorragie financière que les autorités politiques en l'occurrence l'Assemblée nationale a voté une loi mettant fin aux grèves des douaniers et autres forces paramilitaires au mois de septembre dernier. Cette loi permettra à l'Etat d'avoir des ressources plus accrues afin de faire face aux nombreuses demandes sociales des différentes couches de la population.

2.2. La presse et sa contribution au développement économique

Au Bénin, la liberté de presse est reconnue et consacrée par de multiples textes. Les médias indépendants sont actifs et expriment une variété d'opinions sans restriction. Il n'y a pas de restriction gouvernementale à la liberté d'accès à l'information ou à l'Internet. Aucune radio ni télévision, nationale ou internationale n'a été « coupée » pendant des élections. Mais il n'existe pas un droit légal d'accès aux informations, et souvent, dans les administrations, la mention « confidentiel » est abusivement et trop systématiquement utilisée sur des documents qui n'ont rien de confidentiel. Il est vrai que les journalistes finissent toujours par obtenir les documents qu'ils veulent et excipent du droit à protéger leur sources. Les publications critiquent le gouvernement librement et fréquemment mais leur impact sur l'opinion publique (en milieu rural) est restreint à cause du niveau de tirage inadéquat et de la généralisation de l'analphabétisme.

Toutefois la pratique des revues de presses commentées en langues nationales sur certaines radios est devenue un phénomène très important qui permet à des milliers de personnes analphabètes ou ne pouvant se procurer les journaux, de se tenir informés de l'actualité. Depuis plusieurs années, le pays est considéré comme modèle de bonnes pratiques médiatiques et de liberté de la presse non seulement en Afrique de l'Ouest mais aussi à travers le continent africain. En 2006, le Bénin s'est classé premier en Afrique et 23ème au niveau mondial dans l'indice de la liberté de la presse de Reporteurs Sans Frontières (RSF), c'est-à-dire une meilleure performance que celles affichées par la France, l'Italie et les USA.¹⁴³ Toutefois en 2007, le Bénin est descendu de 30 places dans le classement global et le pays a également perdu la première position en Afrique pour se classer 9ème tandis qu'il n'arrivait qu'à la 53ème place mondiale. En 2008, le Bénin a encore dégringolé passant de la 9ème à la 11ème place en Afrique, et de la 53ème à la 70ème place dans le monde. Certes, cette baisse de performance n'est pas liée à des menaces contre les journalistes, même si certains d'entre eux ont eu des difficultés avec la police et la justice, mais est

surtout due au fait de contrats entre l'exécutif et certains organes de presse.

Ces contrats fortement rentables au plan financier pour ceux qui les ont signés, étouffent dans les faits, toute critique contre le gouvernement et empêchent des sons de cloches différents de se faire entendre sur les antennes ou dans les pages des organes sous contrats. Il faut reconnaître néanmoins que les sons de cloche différents réussissent à se faire entendre sur d'autres antennes ou dans d'autres lignes puisque toutes les chaînes de radio et de télévision, et tous les journaux n'ont pas signé les contrats. De plus, certains journaux appartiennent officiellement ou officieusement à des personnalités politiques de l'opposition, ce qui finit par créer un espace public pluriel.

La presse est un instrument potentiel de développement culturel ; politique et économique. En économie la nature de l'information permet de caractériser le résultat des échanges entre les agents économiques. Il est montré théoriquement et empiriquement que les résultats des comportements soumis à une information de mauvaise qualité sont inefficaces et inefficients entraînant ainsi pour toute la communauté une perte sociale même si individuellement certains individus peuvent ne pas accuser des pertes. L'information est comme les données économiques, une aide à la décision. Lorsque cette information est érodée et dépourvue de toute objectivité, la décision publique prise en l'intégrant comme input est susceptible d'être erronée et de produire des effets contraires à ceux attendus. L'information permet de pouvoir prendre des risques calculés, de faire des choix, de décider, en sachant que choisir c'est parfois renoncer, et donc de supporter un coût d'opportunité. L'information disponible peut donc irrationnelle la prise de décision car entraînant des coûts d'opportunité plus élevés que les gains attendus de la décision. Eu égard à tout ce qui précède, il ressort que les médias jouent un rôle important dans la prise de décisions publiques qui déterminent le processus de développement du pays. Il est donc important que les journalistes s'éloignent des comportements opportunistes qui consistent à biaiser l'information et à la dénaturer s'adonnant ainsi à la désinformation. Toute chose qui devrait permettre à la presse de jouer

pleinement son rôle et d'être un acteur de développement économique et social.

2.3. La démocratie : un frein à la croissance

La thèse principale des partisans de cette approche est que la démocratie est un facteur défavorable pour la croissance économique. En d'autres termes, la démocratie et la croissance sont considérées ici comme incompatibles. La thèse de l'incompatibilité « démocratie et croissance » dont la paternité peut être attribuée à Huntington et Nelson (1976) repose sur deux principaux principes.

Premièrement, dans une société démocratique et industrialisée ouverte sur l'extérieur les organisations syndicales des travailleurs revendiquent et obtiennent des salaires nominaux plus élevés que ceux proposés par les employeurs sur le marché du travail. Le fait de payer des salaires plus élevés au salaire d'équilibre a pour effet de réduire la capacité d'absorption d'emploi du secteur industriel et réduit la rentabilité des entreprises, toutes choses qui impactent négativement la capacité de réinvestissement du secteur privé. Aussi la rigidité des salaires en créant un chômage involontaire, conduit à une diminution de la production. Dans une économie dualiste, la rigidité des salaires est souvent accompagnée des politiques d'import-substitutions qui détériorent les termes de l'échange intérieur au détriment du secteur rural. Les coûts de ces politiques protectionnistes sont :

- une redistribution de revenu du pauvre secteur rural au profit du secteur urbain fortement protégé et relativement moins performant ;
- de fréquentes distorsions dans les échanges extérieurs ;
- l'inflation galopante ;
- de faibles taux de croissance (exemple de l'Argentine, du Brésil et de la Turquie).

Deuxièmement, dans un système politique démocratique, il y a une tendance plus forte des groupes de pression à exiger des gouvernants la satisfaction des revendications des populations qui demandent une amélioration de leurs conditions de vie. Les

taxes et les dépenses publiques sont fortement influencées par les groupes d'intérêts qui luttent pour un mécanisme de redistribution plus égalitaire. Alors que de tels mécanismes génèrent des effets négatifs sur l'investissement et par ricochet sur la croissance. En effet, lorsque les revenus sont transférés des ménages à hauts revenus qui naturellement ont une forte propension marginale à épargner aux ménages à faibles revenus, l'investissement prend un coup et la croissance est ralentie. Les régimes démocratiques tendent généralement à consacrer une grande part des dépenses au bien-être des populations, à avoir un système de taxation plus équitable et à distribuer les bénéfices des investissements publics plus également. Ce faisant, la propension à épargner et l'investissement dans les activités productives sont réduits.

2.4. La démocratie comme facteur de croissance

Ici, les auteurs s'attachent à montrer comment les institutions démocratiques contribuent à la croissance ou encore à justifier que la démocratie et la croissance sont compatibles. La principale théorie développée à ce sujet est celle qu'il est convenu d'appeler sous le terme anglais « The development-democracy hypothesis ». Cette thèse, élaborée par Lipset (1959 et 1981), soutient qu'il y a une corrélation positive entre le développement économique et les institutions démocratiques. Selon cette théorie, un pays économiquement développé a de grandes chances d'amorcer son processus démocratique de manière durable. Cette thèse montre que, la croissance et par ricochet le développement serait donc un facteur favorable pour l'émergence d'une véritable démocratie. Ce processus peut être décrit comme suit : lorsque les pays se développent économiquement, ils passent par une zone de transition dans laquelle les anciennes institutions existantes deviennent incompatibles avec les nouvelles exigences de l'économie. Ainsi de nouvelles formes d'institutions sont alors nécessaires à mettre en place en vue d'assurer une efficacité des politiques publiques pour satisfaire les demandes de la société. Le processus de transition requiert des lois nouvelles mais il ne peut déterminer les institutions nouvelles à

créer pour remplacer les anciennes (Huntington, 1984).

Selon Wittmann (1989), dans les régimes démocratiques, les marchés sont structurés de manière à réduire les divergences entre les coûts privés et les coûts sociaux. Les partisans de cette approche affirment que les gouvernements démocratiques sont les mieux appropriés pour propulser un développement économique durable. De ce point de vue, les processus démocratiques en favorisant les libertés civiles et les droits politiques génèrent les conditions propices à la croissance. Les institutions démocratiques permettent généralement d'exercer une surveillance sur les mesures des dirigeants et de limiter leur pouvoir en les dissuadant de s'enrichir illégalement et de mener des politiques impopulaires. Le pluralisme économique est essentiel pour la croissance et le pluralisme politique est nécessaire pour la survie et la viabilité du pluralisme économique. La démocratie permet la protection des droits de propriété. Les droits de propriété constituent un élément important pour le progrès matériel. L'argument de base ici, c'est que les dictateurs ne peuvent pas garantir avec crédibilité que les droits de propriété seront respectés. Selon Olson (1993), la protection des droits de propriété est mieux assurée dans les démocraties que dans les dictatures.

Pour Olson, les droits individuels sont nécessaires à garantir en démocratie de même que les droits de propriété et le respect des contrats. L'auteur soutient que les démocraties ne sont viables que si les individus, y compris les dirigeants établissent la liberté de parole, et restent garant des droits de propriété même si une alternance s'observait à la tête de l'Etat. De cette manière, l'indépendance de la justice, le respect de la loi et des libertés individuelles qui sont indispensables pour la démocratie doivent être aussi observés pour les droits de propriété et l'exécution des contrats. Dans les dictatures, les dictateurs, ont souvent une vue courte, et il n'existe aucune institution indépendante pour assurer une succession légale pour l'accès au pouvoir de sorte qu'on se trouve toujours dans une situation d'incertitude chaque fois que le pouvoir devient vacant.

Toutefois, au-delà de cette controverse sur le sens et l'impact de la démocratie sur la

croissance, il est de plus en plus admis aujourd'hui que la démocratie agit sur la croissance de façon indirecte à travers quelques déterminants de la croissance. Tavares et Wacziarg (2001), identifient sept canaux par lesquels la démocratie agit sur la croissance à savoir l'instabilité politique, les distorsions des marchés, la taille du gouvernement, le capital humain, l'inégalité des revenus, l'ouverture commerciale, l'accumulation du capital physique.

2.5.L'effet des partis politiques et du cycle électoral sur la croissance économique

La question fondamentale ici est de savoir si les structures politiques et le cycle électoral permettent à l'exécutif de mettre en œuvre des politiques publiques favorables à la croissance économique. Au lendemain de son indépendance, le Bénin a été marqué par une instabilité politique faite d'alternance de coups d'Etat militaires et de partis politiques à assise régionale ou ethnique. Le pays a connu son cinquième et dernier coup d'Etat militaire en 1972. Ce coup d'Etat a préparé le chemin à dix-huit ans de régime dictatorial sous le général Mathieu Kérékou. Cette période a été caractérisée par le parti unique d'Etat ; le parti de la république populaire du Bénin.

La conférence des forces vives de la nation de février 1990, a donné naissance à un gouvernement de transition et à un nouveau gouvernement démocratique avec l'adoption d'une nouvelle constitution basée sur le multipartisme intégral. Ainsi, depuis cette conférence historique, on a noté une multiplication des partis politiques avec toujours des fiefs ethniques. Selon un recensement effectué par la direction des affaires intérieures du Ministère de l'intérieur, le nombre de partis politiques régulièrement enregistrés à la date du 14 juin 2007 au Bénin est de 106 partis politiques. La plupart de ces partis politiques naissent à l'approche des élections et disparaissent aussitôt après. Les partis politiques ont systématiquement et fondamentalement des comportements clientélistes. Les dirigeants démocratiquement élus distribuent des avantages financiers ou non à certains membres de leurs électors en échanges de leur support politique.

Le clientélisme politique génère une redistribution excessive de ressources au détriment de la fourniture des biens publics en faveur d'un segment de l'électorat. L'un des traits marquants de ce clientélisme politique est la politisation à outrance de l'administration publique et une nette confusion entre les postes politiques et techniques. Comme les procédures budgétaires manquent pour la plupart de transparence ou sont discrétionnaires, le clientélisme politique tend à favoriser ceux qui contrôlent déjà le gouvernement. Cette situation biaise la compétition électorale en défaveur des partis politiques ayant de bons projets de société et confère aux partis politiques béninois le statut de groupes d'intérêt politiques. Les stratégies de survie développées par ces partis ne sont pas favorables à la croissance économique parce qu'elles sont caractérisées par une absence de projet de société assortie de politiques économiques et sociales claires. Le manque de volonté politique à supporter les coûts à court terme des réformes en vue d'une croissance de long terme s'est avéré au Bénin au niveau des partis politiques. Il en résulte que les décideurs publics sont contraints à une gestion de court terme au détriment du long terme qui devrait porter les réformes structurelles susceptibles d'engendrer une croissance soutenue.

Selon Nordhaus (1975), les décisions de politique économique ne sont pas indépendantes du jeu politique dans les pays démocratiques comme le Bénin. Depuis la conférence des forces vives de la nation de 1990, le Bénin a choisi un régime politique de type présidentiel où le président est élu pour un mandat de cinq ans renouvelable une fois. La constitution du pays prévoit une institution qui contrôle le gouvernement et qui a pour mission principale le contrôle de l'action gouvernementale et le vote des lois : l'assemblée nationale dont les membres sont renouvelés tous les quatre ans. La loi sur la décentralisation est quant à elle entrée en vigueur depuis 2002. La multiplicité des élections (municipales, législatives) au cours d'un même mandat présidentiel met le pays dans un climat de campagne électorale permanente, le président en exercice est susceptible de s'investir dans des activités de maîtrise du pouvoir dont la principale conséquence est le détournement des moyens financiers de l'investissement productif vers

des activités à caractère purement électoraliste et non productif.

L'ambiance électorale permanente génère des tensions sociales alimentées par les acteurs politiques œuvrant chacun en ce qui le concerne pour la conquête ou la conservation du pouvoir d'Etat ou du pouvoir législatif ou encore du pouvoir municipal. Cette situation met en mal la cohésion des institutions politiques du pays qui doivent ensemble œuvrer pour la croissance économique. De ce point de vue on peut soutenir que le cycle politico-économique du Bénin constitue un frein à la croissance économique du pays. Pendant le mandat présidentiel 2006- 2011 par exemple, le Bénin a connu deux élections d'envergure ; les élections législatives et les élections municipales avec en toile de fond un climat électoral visant la présidentielle de 2011. Dans un tel climat de campagne électorale permanente, les forces de développement sont souvent mises en veilleuse ; la rationalité politique l'emporte sur la rationalité économique, le cycle électoral du Bénin n'est donc pas compatible avec les politiques économiques désintéressées et de croissance économique ; ceci expliquerait dans une certaine mesure l'absence de vision objective axée sur la croissance économique et le développement.

La période 2006- 2011 a été marquée par quatre élections importantes (élection présidentielle en 2006, élection législative en 2007, élection municipale en 2008, et élection présidentielle en 2011). Un tel cycle électoral transforme les animateurs de la vie politique et de la société en agents opportunistes dont les actions ne visent que des intérêts personnels (réélections ou enrichissement) au détriment de la croissance économique. S'agissant des dépenses électorales, il est urgent de maîtriser la hausse inquiétante de ces dépenses. Le budget de la CENA est ainsi passé de 1.704.115.300 FCFA en 1996 à 6.832.780.000 en 2001 à 12.285.786.000 FCFA en 2006. Pour ce qui est des législatives, il est passé de 1.144.946.900 en 1995 à 3.547.262.200 en 1999, à 6.668.200.000 en 2003.

Il faut une meilleure rationalisation de ces dépenses électorales ce, d'autant qu'une partie de ce budget est financée par les partenaires techniques et financiers. Il est souhaitable qu'une relecture de la constitution incorpore

les aspects qui mettent davantage l'accent sur la performance économique. Le cycle électoral très court favorise aussi les comportements de recherche de rente et de lobbying ou groupe de pression. Les politiques économiques mises en œuvre dans ce cas sont d'abord destinées à satisfaire les groupes de pression pour bénéficier de protection (droit de douane, limitation d'importation, licence, concessions de monopole). Il est donc important de revoir le cycle électoral du Bénin afin de le rendre compatible avec les objectifs de politiques économiques et de croissance, sans cela quelle que soit la bonne volonté du décideur public il restera vulnérable aux groupes de pression ou lobbying.

3. Approche méthodologique

Avant d'aborder l'analyse empirique proprement dite, il est indispensable de préciser la méthode de recherche utilisée dans le cadre de cette étude. Deux types d'analyse sont utilisés : l'analyse graphique et l'analyse en termes de corrélation. Il s'agit de voir la relation entre la démocratie et cinq variables économiques à savoir les dépenses publiques, l'investissement public, la masse salariale, le déficit global et la croissance. Par ailleurs, nous analysons l'influence de la démocratie sur les comportements des organisations et centrales syndicales, sur la presse et nous examinons les effets du cycle électoral sur le PIB.

L'analyse des effets de la démocratie sur l'économie peut être menée à travers trois grandes approches. La première approche est celle qui considère la démocratie comme un facteur de production. Dans cette optique on peut examiner l'effet de la démocratie sur la production et vice versa. La seconde approche considère la démocratie comme un bien public. Ici la problématique à résoudre est de trouver le meilleur moyen pour son financement ; ce qui pose le problème du financement des biens publics. Enfin la troisième approche considère la démocratie comme le produit d'une convention dans la société. Ici l'analyse se fait à travers la théorie des conventions et du vote. Dans le cadre de notre analyse, seule la première approche sera prise en compte. En effet il est de plus en plus admis que la démocratie n'est pas un « input » qui contribue

directement à la croissance économique mais un « input » qui influence d'autres « inputs » afin d'agir sur la croissance économique. Ainsi il serait judicieux d'examiner comment au Bénin la démocratie influence d'autres facteurs de production tels que le travail à travers une analyse des organisations et centrales syndicales, la presse, les partis politiques et le cycle électoral, les dépenses publiques, l'investissement public, la masse salariale, le déficit global et le taux de croissance économique.

Les données sur les variables économiques proviennent de diverses sources notamment le World Development Indicators, CD Rom-2009 et les rapports African Development Indicators publiés par la Banque Mondiale. Le TOFE (Tableau des Opérations Financières de l'Etat 2009) élaboré par la direction générale de l'économie du Bénin nous a permis d'obtenir certaines données. Nous utilisons deux indicateurs de mesure du niveau de la démocratie à savoir l'indice Political right index (PRI) de freedom house (2010) et l'indice executive indice of electoral competitiveness (EIEC) de la banque mondiale (2010).

La période couverte par l'étude va de 1990 à 2009. Cette période fournit une série de 20 données annuelles pour chaque variable. L'étude commence à partir de l'année 1990 car c'est à partir de cette date que le Bénin a amorcé son processus démocratique à travers l'historique conférence nationale des forces vives de la nation de Février 1990.

4. Eléments de résultats empiriques

Nous présentons ici quelques éléments de résultats empiriques au regard des variables d'intérêt retenus. Il s'agit essentiellement des relations empiriques entre les variables de démocratie et les variables économiques. Outre l'analyse graphique, les relations de corrélation sont présentées pour étayer l'analyse.

4.1. Démocratie et dépenses publiques au Bénin

Il s'agit de voir ici les liens entre la démocratie et le niveau des dépenses publiques. En effet, il n'y a pas de consensus à propos de ce que la démocratie implique vraiment, mais on

s'entend généralement pour dire que la tenue d'élections libres et justes est une condition incontournable de la démocratie représentative. Les élections déterminent qui fait partie du gouvernement, mais elles peuvent également influencer sur ce que va faire ce gouvernement une fois qu'il est formé. Plus spécifiquement, les élections peuvent engendrer un cycle, le gouvernement se comportant différemment selon que la prochaine élection est proche ou lointaine. D'où l'hypothèse souvent avancée selon laquelle les gouvernements, juste avant une élection, dépensent plus. Mais pourquoi au juste les gouvernements dépenseraient-ils davantage dans les mois qui précèdent l'élection ? On peut supposer qu'ils le font parce qu'ils estiment que cela va les aider à se faire réélire. Mais pourquoi un gouvernement devrait-il voir sa popularité augmenter en dépensant plus ?

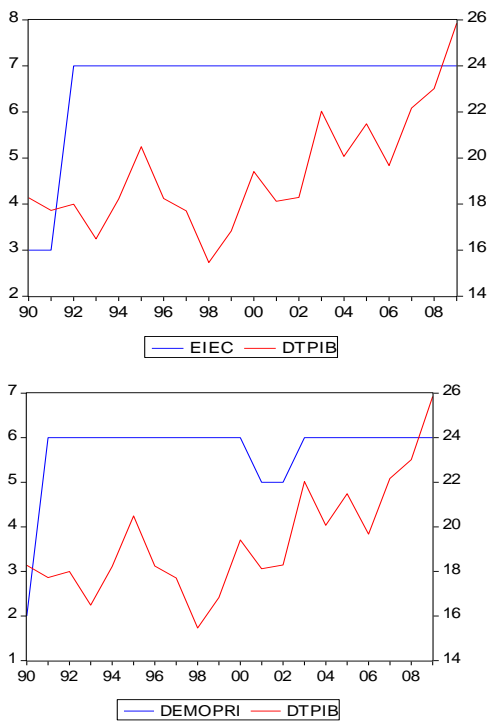
La raison est évidemment que la hausse de dépenses permet au gouvernement d'offrir aux électeurs davantage de biens et services, qui améliorent leur qualité de vie et qui les amènent à évaluer plus positivement le gouvernement sortant. Ce raisonnement soulève d'autres questions. La première concerne le financement de ces nouvelles dépenses. On peut supposer que les électeurs n'aiment guère les hausses d'impôt et qu'en conséquence, les gouvernements devront augmenter leur déficit juste avant l'élection. Mais, on doit alors postuler que les électeurs ne sont pas réfractaires aux hausses du déficit ou de la dette (ou encore qu'ils n'en sont pas vraiment conscients). De façon générale d'ailleurs, les gouvernements ne vont chercher à manipuler le cycle électoral que s'ils croient que les électeurs sont *amnésiques*, c'est-à-dire qu'au moment de voter, ils se rappellent beaucoup mieux les décisions récentes du gouvernement que celles prises au début du mandat. Si les électeurs ne souffraient pas d'une telle amnésie, les gouvernements n'auraient pas intérêt à augmenter les dépenses juste avant l'élection.

C'est ainsi que des auteurs à l'instar de Tufte (1978), Frey et Shneider (1978, 1979) établissent une relation entre les prévisions budgétaires et les échéances électorales, mettant ainsi en lumière les cycles politico budgétaires dans les pays tels que les Etats Unis, l'Angleterre et l'Allemagne. Toutes les

contributions théoriques relatives au lien entre le budget et les élections laissent apparaître une volonté des décideurs publics de manipuler le budget en fonction qu'on soit en présence ou non d'élections. Tufte (1978) ne s'y trompe d'ailleurs pas lorsqu'il montre qu'aux Etats Unis, le paiement (les remboursements) de la sécurité sociale augmente dans les années de l'élection, alors que les contributions (cotisations) augmentent après les années de l'élection. Existe-t-il un cycle politico-budgétaire au Bénin ? La réponse à cette interrogation nous amène à analyser l'évolution des dépenses publiques et celle de l'indicateur de la démocratie.

L'analyse des graphiques montre qu'il ne semble pas avoir de corrélation entre l'évolution de l'indicateur de la démocratie et celle des dépenses publiques. En effet, les deux indicateurs de démocratie utilisés à savoir l'indice political right index et l'indice executive index of electoral competitiveness semblent ne pas avoir un lien avec la variation des dépenses publiques.

Graphique 1 : Démocratie et dépenses publiques totales



Source : réalisés par les auteurs.

Ce graphique ne nous permet donc pas de mettre en évidence l'existence d'un cycle politico-budgétaire au Bénin. Ce qui veut dire

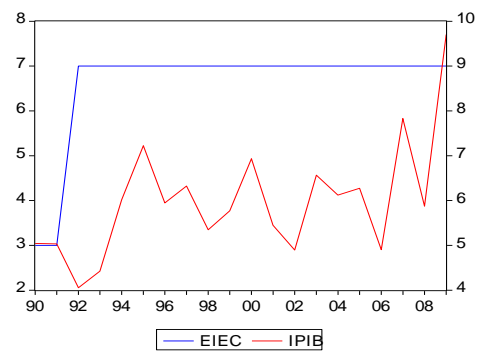
que l'augmentation des dépenses publiques au Bénin n'est pas directement liée à l'imminence ou non des échéances électorales. Etant donné que les deux indices de démocratie ont pratiquement les mêmes variations, seul l'indice executive index of electoral competitiveness sera utilisé dans la suite de nos analyses.

4.2. Démocratie et investissement

Selon la théorie, il y plusieurs voies par lesquelles les institutions peuvent influencer l'investissement. Le processus politique peut conduire à une redistribution du revenu national entre les capitalistes et les travailleurs.

Les salaires élevés réduisent les profits dans les régimes démocratiques et découragent les investisseurs privés. Rodrik (1999) a mis en exergue cette idée en montrant empiriquement que les régimes démocratiques ont des niveaux de salaires élevés. D'un autre côté, en garantissant les droits de propriété et en facilitant l'exécution des contrats, les régimes démocratiques peuvent stimuler les investissements, ce qui permet de réduire l'incertitude sociale, politique et économique. Ainsi, Levine et Renelt (1992) ont établi que le taux d'investissement est l'un des principaux déterminants de la croissance économique. Examinons le graphique ci-dessous pour le cas du Bénin.

Graphique 2 : Démocratie et investissement public



Source : réalisé par les auteurs.

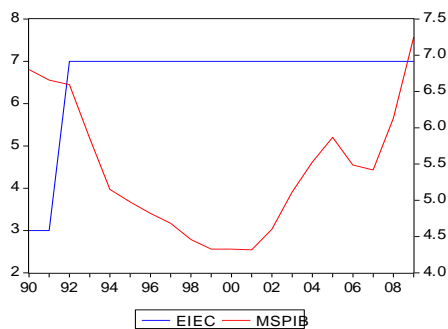
Le graphique montre que l'évolution du niveau de la démocratie et celle du ratio de l'investissement public/PIB ne semblent pas liées. Pendant que le niveau de démocratie reste stable de 1992 à 2010, le ratio

investissement public /Pib connaît une évolution en dent de scie jusque en 2010.

4.3. Démocratie et masse salariale

Il est de plus en plus admis que les charges salariales augmentent dans les régimes démocratiques. En effet, grâce à la liberté d'expression, d'association en syndicat, les travailleurs revendiquent des augmentations de salaires. Face donc à cette exigence les autorités au pouvoir sont obligées de satisfaire souvent en partie ces revendications car elles pensent à leur réélection. Ce faisant, on assiste à un accroissement de la masse salariale. Ainsi donc, l'on devrait s'attendre à une relation positive entre niveau de démocratie et niveau de la masse salariale dans les régimes démocratiques.

Graphique 3: Démocratie et masse salariale



Source : réalisé par les auteurs.

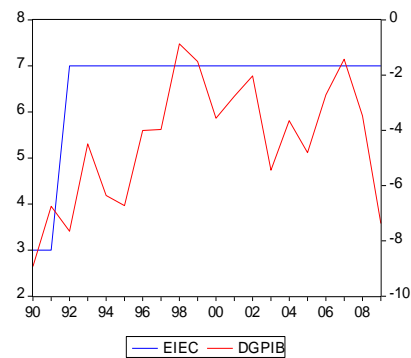
L'observation de ce graphique montre qu'à priori le niveau de démocratie et celui de la masse salariale évolue indépendamment l'un de l'autre. A travers l'allure des différentes courbes, on voit que le ratio masse salariale/Pib décroît de 1990 à 2001 avant de croître jusqu'en 2009; pendant ce temps, le niveau de démocratie est resté stable.

4.4. Démocratie et déficit global

Dans les régimes démocratiques, les populations exigent des gouvernements plus d'investissement sociaux et de développement à savoir la construction des écoles, des centres de santé, des routes, l'accroissement des revenus de transferts. La satisfaction de tous ces besoins a pour conséquence immédiate l'aggravation du déficit budgétaire de l'Etat. Il

est utile de jeter un regard sur le lien entre déficit budgétaire et niveau de démocratie.

Graphique 4 : Démocratie et déficit global



Source : réalisé par les auteurs.

L'examen des deux graphiques montre ici aussi que démocratie et déficit global n'ont aucun lien. Le déficit budgétaire augmente en dent de scie alors que le niveau de démocratie est lui stable.

4.5. Démocratie et croissance

Les analyses sur le lien entre la démocratie et la croissance économique ont connu plusieurs évolutions à travers le temps. La diversité d'opinion est encore plus palpable en ce qui concerne l'étude de la relation entre la démocratie et la croissance. Certaines recherches trouvent une corrélation négative pendant que d'autres découvrent une relation positive entre la démocratie et la croissance. Jakob De Haan et Siermann (1995a), en utilisant comme indicateur de démocratie, le nombre d'années pendant lesquelles un pays peut être considéré comme étant dans un régime démocratique, analysent l'impact de la démocratie sur la croissance. Leur principal résultat montre que la relation entre la démocratie et la croissance n'est pas significative.

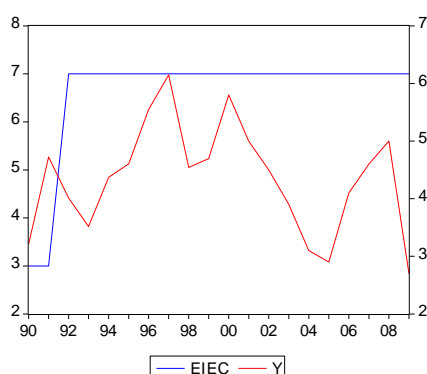
Rodrik (1997) arrive à la conclusion que la démocratie n'exerce pas d'effets perceptibles sur l'activité lorsque le revenu initial, l'éducation et la qualité des institutions gouvernementales sont considérés. Par contre d'autres études trouvent un impact positif de la démocratie sur la croissance. Minier (1998) s'intéresse à deux questions principales : La première, c'est que l'auteur veut savoir ce qui se passe dans les pays qui ont amorcé un

processus démocratique. Il trouve que les pays qui se démocratisent connaissent une croissance rapide que ceux qui ne se démocratisent pas. Par ailleurs, il s'avère que les pays les moins démocratiques connaissent une croissance lente et l'effet d'une baisse du niveau de la démocratie sur la croissance est statistiquement significatif et négatif.

La seconde question à laquelle Minier tente de répondre est de savoir si la démocratie affecte la croissance à travers d'autres canaux autre que les variables intermédiaires. Il aboutit au résultat selon lequel la démocratie, le niveau initial du revenu et l'alphabétisation sont des variables déterminantes dans l'explication des différents régimes de croissance des pays. Heo et Tan (2001) étudient la causalité entre la démocratie et la croissance sur un échantillon de trente-deux pays en développement sur la période 1950 -1982. Les auteurs utilisent la méthode du test de causalité de granger. Les résultats montrent que la croissance cause la démocratie dans onze pays de l'échantillon. De l'autre côté la démocratie cause la croissance dans dix pays. Par ailleurs, il y a une interrelation dans trois pays entre la démocratie et la croissance.

Enfin dans huit pays, l'étude révèle qu'il n'existe aucune relation entre la démocratie et la croissance. L'analyse de ces auteurs révèle en définitive que la question du lien entre démocratie et la croissance demeure non résolu aussi bien théoriquement qu'empiriquement. Qu'en est-il donc du lien entre démocratie et croissance au Bénin ? La réponse à cette question mérite l'examen du graphique 5 ci-dessous.

Graphique 5: Démocratie et croissance



Source : réalisé par les auteurs.

L'analyse du graphique ne permet vraisemblablement pas de déceler une relation entre l'évolution du taux de croissance et celle de l'indicateur de démocratie. Les deux variables n'évoluent pas dans le même sens.

4.6. Analyse en termes de corrélation

Dans le souci d'approfondir l'analyse, nous allons calculer les coefficients de corrélation entre les différentes variables. Le coefficient de corrélation linéaire permet de mesurer le degré de liaison entre deux variables quantitatives. La matrice des coefficients de corrélation calculés à l'aide du logiciel Eviews donne les résultats suivants :

Tableau 4 : Matrice des coefficients de corrélation.

Variables	EIEC	DTPIB	IPIB	MSPIB
EIEC	1.000000	0.187218	0.252946	-0.4

Source : Réalisé par les auteurs.

La matrice des coefficients de corrélation confirme les résultats révélés par les différents graphiques. En effet, à l'exception de la variable déficit global/Pib qui a un coefficient (0,51) supérieur à 0,50 ; pour toutes les autres variables les coefficients de corrélation sont faibles. Par ailleurs, le coefficient de corrélation entre la démocratie et la croissance est très faible (0,13). Tout ceci montre qu'il n'y a pratiquement pas de lien entre la démocratie et les dépenses publiques (DTPIB), l'investissement public (IPIB) la masse salariale (MSPIB) et la croissance (Y) au Bénin. Comment pouvons-nous justifier un tel résultat ? Quels sont les facteurs qui pourraient être à la base de l'absence de lien entre démocratie et croissance dans notre pays ? En d'autres termes, quelles sont les implications politiques et économiques d'un tel constat ?

5. Conclusion

L'analyse du lien entre démocratie et croissance a été menée à la lumière des réflexions tant théoriques qu'empiriques sur la question. L'étude a adopté une démarche en deux étapes : une analyse graphique et une analyse en termes de corrélation. Il ressort de

ces deux niveaux d'analyse que démocratie et croissance n'entretiennent aucune relation statistiquement décelable dans le cas du Bénin. Toutes les deux méthodes ont abouti à la même conclusion. Par ailleurs la démocratie ne semble pas influencer aussi sur certains déterminants clés de la croissance à savoir les dépenses d'investissement public, les dépenses totales etc. Ce résultat certes surprenant est pourtant proche de celui trouvé par Heo et Tan (2001) et Jakob De Haan et Siermann (1995).

Il peut donc arriver que démocratie et croissance n'entraînent aucune liaison causale comme c'est le cas au Bénin. N'est-ce pas peut être ce qui justifie que malgré notre rang de pays pionnier de la démocratie en Afrique noire francophone, la croissance et par ricochet le développement semblent être à la traîne. Aussi préconisons-nous pour les études ultérieures qu'une analyse approfondie soit menée sur les coûts et avantages de notre démocratie. Par exemple il serait intéressant de voir le coût de fonctionnement des institutions démocratiques et leur contribution au développement afin de déterminer l'effet net de la démocratie.

Par ailleurs, selon les analyses menées ci-dessus, il apparaît que depuis 1990, la plupart des pays subsahariens ont connu une évolution en ce qui concerne l'état d'avancement de la démocratie, malgré qu'il reste des efforts considérables à fournir, d'autres par contre ont connu une évolution sinusoïdale (TOGO) pour ne pas dire que ce pays stagne. Cependant dans le cas de la république du Bénin, où la démocratie commence par faire partie de nos habitudes, elle doit contribuer au développement économique du Bénin, elle ne doit pas être un obstacle au développement. La démocratie n'est pas une condition suffisante au développement économique d'un pays (exemple de la Chine), elle peut contribuer au développement économique. Par conséquent le citoyen béninois en revendiquant ses droits, doit obligatoirement penser au développement du pays.

Au terme de nos analyses, nous sommes arrivés à la conclusion que la démocratie n'influence pas la croissance économique et vice versa. La portée de cette recherche résidera donc, dans sa capacité à trouver des éléments explicatifs en vue d'orienter l'action et les décisions des autorités publiques.

En effet, selon la théorie le système démocratique ne peut favoriser véritablement la croissance qu'à partir d'un certain niveau de développement économique et social, d'un niveau d'éducation et de culture de la société civile, d'un faible niveau de corruption et d'un fort niveau de protection des droits de propriété et de respect des lois et des règles. Au stade actuel d'évolution de notre démocratie, nous pouvons affirmer sans risque de nous tromper que ces conditions ne sont pas totalement remplies. La démocratie n'est pas seulement liée à la mise en place des institutions et à l'organisation des élections, elle est surtout liée à la cohérence et à l'efficacité du fonctionnement de ces institutions. La loi anti-corruption qui vient d'être votée récemment à l'assemblée nationale pourrait permettre de réduire la corruption à défaut de l'éradiquer. Quand on sait que la corruption nuit gravement à la croissance et au développement, sa réduction significative permettra d'avoir quelques points en termes de croissance.

Par ailleurs, il est fortement recommandé de nos jours que les institutions qui en ont la charge garantissent la protection des droits de propriété et fassent respecter les lois et règles en vigueur pour une meilleure gouvernance démocratique. Toute chose devant permettre un effet significatif de la démocratie sur la croissance. Les autorités politiques et publiques doivent donc veiller à ce que les institutions requises par la démocratie fonctionnent de manière efficace et cohérente afin d'éviter les conflits de compétence et ce, pour que la démocratie ait un impact significatif sur la croissance économique. Les résultats de la présente étude autorise la formulation de différentes recommandations.

Les partis politiques doivent reléguer à l'arrière-plan des intérêts personnels et donner la priorité au bien être de la population, en définissant clairement leur idéologie politique. Autrement dit, ils doivent définir clairement leur projet de société, ceci facilitera les alliances politiques et les rendra plus stables (car dans la littérature sur les formations de coalitions quand les partis politiques sont idéologiquement proches il y a moins de conflits dans la coalition). Les parlementaires doivent éviter les transhumances qui sont sources d'instabilités politiques, ils doivent

œuvrer pour le vote de la loi contre la transhumance (cas du Sénégal et le Cameroun).

Le gouvernement avec sa majorité doit faire voter la loi sur le financement des partis politiques par les fonds publics (les financements des campagnes électorales qui sont sources des détournements des deniers publics), enfin la loi contre les transhumances politiques (sources d'instabilités politiques). Le gouvernement doit fixer (en instaurant une loi) un plafond en ce qui concerne les dons des particuliers à un parti politique. Le gouvernement doit penser à réduire les cycles électoraux en organisant conjointement. Les élections législatives et présidentielles, car de 2006 à 2011 il y a eu trois élections à savoir : les élections présidentielles (2006), législatives (2007) et municipales (2008) qui coûtent chères à l'Etat. Pour la bonne marche de la démocratie le gouvernement doit organiser les élections à bonne date pour éviter des tensions sociales.

Les syndicats doivent défendre uniquement que leurs droits et non se transformer en parti politique, ils ne doivent pas se laisser manipuler par les partis politiques. Pour le développement économique du Bénin, ils doivent assurer un service minimum en cas de grève car l'état béninois appartient à tous les béninois et non à un gouvernement. Autrement dit, le syndicalisme doit contribuer au bien-être des travailleurs et par ricochet au développement économique du Bénin.

Bibliographie

Acemoglu, D. (2003). Causes Profondes de la Pauvreté : une perspective historique pour évaluer le rôle des institutions dans le développement économique. *Finance et Développement*, Juin 2003.

Acemoglu. D. Johnson.S. et Robinson. J. (2001). The colonial origins of comparative development: an empirical investigation. *American economic review* 91: 1369-1401.

Acemoglu. D. et S. Johnson et J. A. Robinson, et P. Yared (2005). From education to democracy? *The American Economic Review* 95: 44-49.

Alesina, A. et al (1996). Income distribution, political instability and investment. *European Economic Review*, Vol. 40, 1203-1228.

Alesina. A. et al (1996). Political instability and economic growth. *Journal of economic growth*, 1: 189-211, Juin 1996.

Amartya Kumar Sen. (1999). Democracy as a universal value. *Journal of democracy* 10: 3-17. Baltimore, National Endowment for Democracy and the Johns Hopkins University Press.

Arellano M. et S. Bond (1991). Some Tests of Specification for Panel Data: Monte Carlo Evidence and an Application to Employment Equations. *Review of Economic Studies*. 58, 277-297.

Axelrod R. (1970) Conflict of interest Chicago: Markam.

Azam Jean-Paul (1994). Democracy and development: A theoretical framework. *Public Choice* 80: 293-305.

Azam Jean-Paul et J. C. Berthelemy et S. Calipel (1996). Risque politique et croissance en Afrique. *Revue économique* 47 : 819-829

Banerjee, A., Marcellino, M. et Osbat, C. (2000). Some cautions on the use of panel methods for integrated series of macro-economic data. *Working Paper* 170, IGIER.

Banque de France (2008). *Rapport zone franc*.

Barro, R.J. (1996). Democracy and growth. *Journal of Economic Growth* 1: 1-27.

Barro, R.J. (1999). Determinants of democracy. *The journal of political economy* 107: 158-183

Barro, R. J. and Lee, J. (1993). Losers and winners in economic growth. *NBER Working Paper*, No. 4341.

Barro, R. et J.-W. Lee (1994). Sources of Economic Growth. Carnegie-Rochester Conference Series on *Public Policy*, June, 1-46.

Barro, R. and X. Sala-I-Martin (1995). *Economic Growth*. New York, McGraw Hill.

Bates, R. H., A. Greif, M. Humphreys and S. Singh (2004). Institutions and Development. Center for International Development. *Working Paper* N°107, Harvard University.

- BIPEN (2008). Le climat des affaires au Bénin.
- BIPEN (2007). L'impact de la crise énergétique sur la croissance au Bénin.
- Conseil d'Analyse Economique du Bénin (2011). *Rapport sur l'Economie du Bénin 2006-2010*. 353 P.
- Conseil d'Analyse Economique du Bénin (2010). *Rapport sur Le marché de la presse au Bénin*. 88 P.
- Easterly, W. et R. Levine (1997). Africa's Growth Tragedy: Policies and Ethnic Divisions. *Quarterly Journal of Economics*, 112 (4): 1203-50.
- Haan, J. de et Siermann, C.L.J. (1995a). New evidence on the relationship between democracy and economic growth. *Public Choice* 86: 175–198.
- Haegel Florence (2009). La démocratie et ses nouveaux fonctionnements. *Cahiers français* No 350. Mai-Juin.
- Heo U. et A.C. Tan (2001). Democracy and Economic Growth: A Causal Analysis. *Comparative Politics*, 33: 463-473.
- Holler M J (2001) and G Owen (Eds) : Power indices and coalition formation. Boston/ Dordrecht/ London: Kluwer Academic Publishers.
- Huntington.S.P. (1996). *Troisième vague : les démocratisations de la fin du XX^e siècle*, Manille, Nouveaux Horizons.
- Huntington,S.P. (1984). Will more countries become democratic? *Political science quaterly* 99: 193-218.
- Huntington, S.P. et Nelson, J.M. (1976). *No easy choice: political participation in developing countries*. Cambridge, MA: Havard University Press.
- Kassé Moustapha (2010). *Economie du développement : références africaines ; pensée économique, développement et sous-développement*. Tome 1. Edition Panafrika/ SILEX/ Nouvelles du Sud. 460 P.
- Leiserson M (1966). *Coalitions in politics Ph. D. Dissertation. Yale University, New Haven*.
- Levine, R. and Renelt, D. (1992). A sensitivity analysis of cross-country growth regressions. *American Economic Review* 82: 942-963.
- Lipset.S.M. (1981). *Political man: the social bases of politics*, 2nd éd. Baltimore: Johns Hopkins University Press.
- Lipset,S.M. (1959). Some social requisites of democracy: economic development and political legitimacy. *American political science review* 53: 69-105.
- Michaevel. N In Thomas Bernes (2003) N°13 P 138.
- Michaevel .N In Michel Berges (2001) P 103.
- Minier. Jenny. A.(1998). Democracy and growth: Alternative Approaches. *Journal of economic growth* 3: 241-266.
- Rapport zone franc 2009.
- Papaioannou .E. et Gregorios Siourounis (2008). Democratization and growth. *The Economic Journal*, 118: 1520–1551.
- SEN, A. K. (1999). *Development as Freedom*, Alferd Knopf. Inc., trad. fr, *Un nouveau modèle économique. Développement, justice et liberté*, Odile Jacob, Paris, 2000.
- Tavares J. et R. Wacziarg (2001). How democracy affect growth. *European Economic Review*, 45, PP 1341-1378.
- Wittman, D. (1989). Why democracies produce efficient results. *Journal of political economy* 97: 1395-1424.